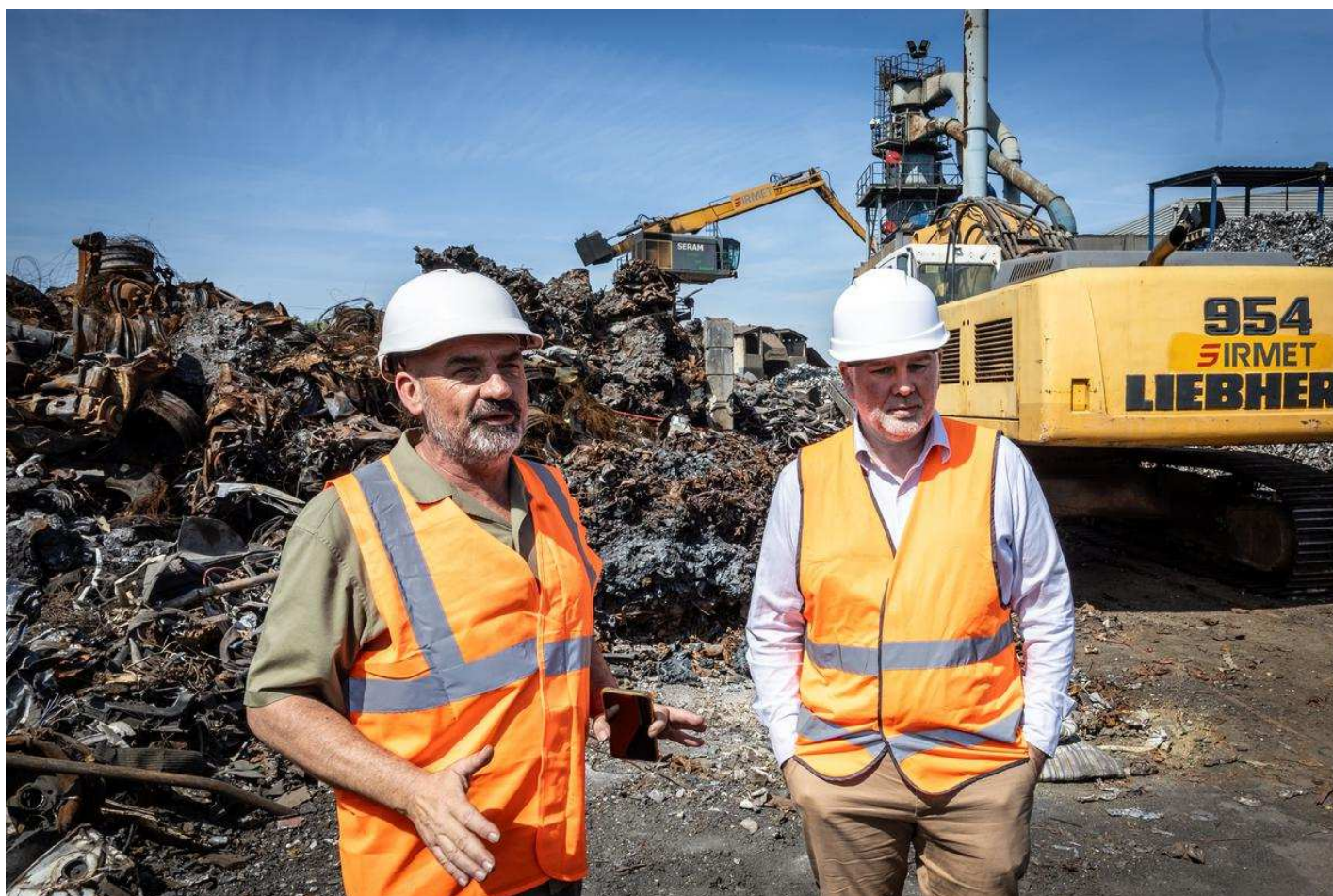


<https://www.charentelibre.fr/societe/incendie/un-indispensable-plan-anti-incendies-pour-la-sirmet-a-gond-pontouvre-29745616.php>

UN INDISPENSABLE PLAN ANTI-INCENDIES POUR LA SIRMET A GOND-PONTOUVRE



Samuel HERVE, directeur du site et Guillaume ALLAIN, le directeur général ont engagé une révision des pratiques sur le site de Gond-Pontouvre.

Renaud Joubert

Plus d'un mois après les violents incendies qui ont ravagé le site de Gond-Pontouvre, la direction de la SIRMET sort du silence et dévoile un plan de restructuration pour restreindre le risque.

« Bien sûr que l'on regrette ces fumées qui ont impacté les riverains du site. On est conscients de la fermeture des écoles de Gond-Pontouvre. On est conscients de l'impact sur nos employés qui sont aussi des riverains. » Cinq semaines après

le gigantesque incendie qui a embrasé 1 000 m³ de ferrailles sur le site de la SIRMET, à Gond-Pontouvre, Guillaume ALLAIN, le directeur général du groupe, a enfin décidé de sortir d'un silence que les riverains, impactés par l'épaisse fumée que le brasier a dégagée pendant plus de 24 heures, ont souvent pris pour du mépris, voire une intention de dissimulation. Sceptiques quand la préfecture leur disait que les fumées de l'incendie étaient « **au-dessous des seuils d'alerte ou critique** ».

“ I

« On sait ce qu'il y a dans nos tas de ferraille, on ne sait pas ce que ça devient quand ça brûle. »

Le groupe SIRMET a investi pour répondre aux mises en demeure de la préfecture. Pour éviter un quatrième incendie en quelques mois. Et jouer la transparence. Samuel HERVE est le directeur du site. Il est Charentais et vit en Charente. « **On se retrouve avec l'image de pollueurs. C'est celle que l'on a donnée. C'en est une autre que l'on a envie de donner.** »

Fin de matinée sur le site. Un tas de ferrailles calcinées. Des cubes quasiment vitrifiés. « **C'était une voiture** », lâche Samuel HERVE. Il ne reste pas grand-chose du dernier incendie. Beaucoup de déchet et de la ferraille qui retournera chez les fondeurs. C'est là que le feu a pris. Dans des ferrailles prétendument inertes. Tout est parti d'une batterie au lithium « **qui n'aurait jamais dû se trouver là** ». L'origine du sinistre a été identifiée. Guillaume ALLAIN remonte le temps. « **Lundi férié. 17 h. On avait remonté le tas le vendredi soir. Le gardien a vu le départ de feu. Il a jeté deux boules explosives, vidé un extincteur de 50 kilos. En vain.** » Qu'est-ce que cette batterie faisait là ? « **C'est tout le travail que nous avons à faire aujourd'hui** », concède le directeur général.

L'incendie a surpris, s'est développé là où on ne l'attendait pas. Tous les sinistres précédents s'étaient déclarés dans les zones de stockage de petits appareils électroménagers (PAM). « **C'est toujours dans les DEEE, pour déchets d'équipements électriques et électroniques, que ça démarre.** » Le sujet est sensible parce que le risque est maximum. « **Parce que les batteries au lithium se sont multipliées de façon exponentielle, expliquent les techniciens. On en trouve partout, dans les téléphones ou les cigarettes électroniques, dans les jouets, de plus en plus fragiles. On trouve même des batteries molles et les prix ont été divisés par dix en dix ans.** » Elles n'aiment pas être brassées. Elles détestent l'humidité.

Au-delà de 500 000€

Elles viennent de contraindre SIRMET à investir. Aux alentours de 300 000 euros, admet le DG. Au lendemain de l'incendie, le préfet avait suspendu l'activité ferraille de l'entreprise. Pas la filière DEEE parce que la Sirmet avait commencé à prendre des mesures : « **On a commencé à créer des îlots, cernés par des blocs de béton. C'est ce qui permet de réduire les quantités stockées au même endroit, explique le directeur du site. En cas de départ de feu,**

c'est plus facile à éteindre. Cela évite surtout la propagation à l'ensemble du stock. »

Ces îlots devront tous à terme être couverts. Comme ceux où sont stockés les conteneurs d'Ecosystem, l'un des deux éco-organismes qui approvisionnent le site. Leurs appareils contiennent toujours leurs batteries que le site de Gond-Pontouvre se charge de collecter avant de démanteler, de broyer les appareils et de valoriser les composants. L'investissement comporte aussi l'installation de caméras thermiques supplémentaires, -il y en a près de 25 sur le site-, de bennes d'immersion « parce que c'est le seul moyen de stopper un incendie de batterie ». Le groupe envisage même de renforcer ses équipes avec la présence d'un pelleteur la nuit, capable d'intervenir sans délai.

L'ambition, c'est d'améliorer les rotations, « de parvenir au flux tendu », indique Guillaume ALLAIN. Modifier les process quand 50 tonnes sont apportées chaque jour sur le site. C'est essentiel. Le DG n'a pas encore totalement chiffré ce que lui ont coûté les incendies à répétition. « Mais c'est au-delà de 500 000 euros. Et ce que l'on fait sur les zones à plus haut risque, on l'adaptera aux zones à moindre risque », promet-il. Il en va aussi de la survie de l'entreprise. Guillaume ALLAIN l'a constaté. Il a de moins en moins de concurrents en France. « Beaucoup ont brûlé et ne s'en sont pas remis. »

Risque incendie à Balzac : le préfet impose à Sabatier un respect du règlement

Laurent Fabre a racheté la SAS William Sabatier Recyclage, une soixantaine de salariés, en avril dernier. Il y a trois semaines, le PDG d'un groupe automobile corrézien qui s'est diversifié dans la collecte et le traitement des déchets a reçu la visite des inspecteurs de la Dreal. La visite, assure la préfecture, n'était pas en lien avec les sinistres de Sirmet mais le risque incendie a fait l'objet d'une vigilance toute particulière. Et le 25 juin, Laurent Fabre a reçu un arrêté préfectoral de mise en demeure, qui lui laisse six mois pour se mettre en conformité.

Il est question d'accès pompiers, de dispositifs de résistance coupe-feu non respectés, de traitement des eaux, d'absence de système de détection automatique d'incendie... « Certains process de respect des normes incendie n'étaient pas tout à fait dans les clous, reconnaît le nouveau patron. Je me suis engagé auprès de la Dreal. » C'est au-delà du respect des règles. « C'est pour nous l'un des plus gros risques que l'on peut avoir dans une activité environnementale », confirme Laurent Fabre.

Contrairement à la Sirmet, le site ne gère pas les DEEE et devrait donc éviter le risque lithium. Les « apportants » sont surtout des artisans, commerçants, industriels. Néanmoins, « ma politique, c'est moins de stock possible que j'applique à tous mes autres sites, explique le PDG. Et une rotation la plus rapide possible. On a déjà libéré les accès pompiers, installé des caméras thermiques. Parce que les conséquences économiques sont aussi dramatiques. »

Jean-François BARRÉ